



**Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire (consultative et non décisionnelle)  
du jeudi 4 juin 2020 à 13 h.**

Réf. 1242

Par visioconférence (Zoom).

**Ordre du jour :**

1. Mot de bienvenue et procédures de la réunion
2. Instances syndicales du SPPCM
3. Entente sur la formation à distance— été 2020 (**document joint**)
4. Automne 2020 (**document de la Direction des études ci-joint**)
5. Négos
6. Questions diverses
7. Levée de l'assemblée

---

**1. Mot de bienvenue et procédure de la réunion**

Alexandre Lahaie souhaite la bienvenue à toutes et tous. Malgré le contexte de pandémie et la période intense des corrections, 84 professeurs-es sont présents-es. L'assemblée est consultative, mais il sera possible de formuler des propositions et de tenir des votes indicatifs à l'aide d'une fonctionnalité de Zoom. Une période de questions et d'interventions est prévue à chaque point. Maxime Thibault prendra les tours de parole. Les membres sont invités-es à circonscrire leur prise de parole à trois minutes afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de s'exprimer. La priorité sera accordée aux personnes qui prennent la parole pour une première fois sur un sujet. Alexandre fait la lecture de l'ordre du jour.

**2. Instances syndicales du SPPCM**

Alexandre explique que le comité exécutif travaille à implanter de nouvelles pratiques et des outils de votes à distance afin de pouvoir migrer vers des instances syndicales décisionnelles (AG, Bureau syndical et comité des affaires pédagogiques) et à 100 % opérationnel à l'automne, quoiqu'elles se tiennent encore à distance. Le comité exécutif a eu accès récemment au local syndical et a pu récupérer les listes et les cartes de membre. La tenue de l'assemblée générale annuelle se tiendra le plus rapidement possible à l'automne prochain. Des modifications aux statuts et règlements visant à refusionner les postes de trésorerie et de secrétariat ont été présentées au Bureau syndical. Il faudra déterminer comment il sera possible de les modifier si les assemblées générales se tiennent à distance. Nous sommes conseillés-es et soutenus-es par la FNEEQ. Tous-toutes membres actuels-les du comité exécutif ont accepté de prolonger le mandat jusqu'à l'automne prochain.

**3. Entente sur la formation à distance— été 2020 (document joint)**

Alexandre souligne qu'une nouvelle entente sur la formation à distance (FAD) à la formation continue (FC) pour la session d'été 2020 a été conclue avec le Collège afin de baliser l'enseignement, s'assurer des conditions de travail et de l'autonomie professionnelle des enseignants-es. Il souligne que du temps est prévu pour préparer et adapter les cours qui seront donnés à distance. L'entente est en vigueur et a été diffusée, à notre demande, par le Collège à tous-toutes les chargés-es de cours à la FC.

**Questions et interventions**

#### 4. Automne 2020 (document de la Direction des études ci-joint)

À la demande du syndicat, un comité paritaire a été créé afin de planifier les conditions d'enseignement à l'automne prochain, dans le contexte de pandémie qui perdure. Le comité est composé de cinq représentants-es patronaux soit Marc Alarie, Karine Blondin Sylvain Gallagher, Guy Gibeau et Isabelle Wagner et de quatre membres du comité exécutif soit Alexandre D. Lahaie, Nathalie Pilon, Isabelle Rivet, Maxime Thibault ainsi que deux autres profs, un du secteur technique, soit Natalie Lacombe, et un de la formation continue, soit Jonathan Martel. Alexandre présente la résolution adoptée (votes indicatifs) par le Bureau syndical tenu 14 mai dernier.

- Que des membres de l'exécutif et des professeurs-es représentant diverses réalités de l'enseignement (formation continue, formation technique, pré-u et formation générale) siègent sur un comité paritaire chargé de penser et d'organiser la session d'automne 2020 ;
- Que l'exécutif fasse régulièrement rapport de l'avancement des travaux de ce comité aux professeurs -es et aux instances appropriées (CAP, BS, AG) ;
- Que l'exécutif consulte les instances concernées lorsque des orientations devront être prises concernant l'organisation de la session d'automne 2020.

Le comité paritaire s'est réuni à quatre reprises, en premier lieu pour clarifier le rôle du comité soit de baliser la FAD à l'automne 2020 en contexte de pandémie (pas de formation à distance à long terme). La deuxième rencontre a porté sur les axes et les principes qui nous guideront dans la préparation de la prochaine session et les revendications syndicales qui en découlaient. Dans l'ensemble, elles ont été bien reçues par le Collège. À la troisième réunion, cinq demandes plus précises ont été adressées par le syndicat, soit d'avoir un cadre bien défini avant le départ en vacances des profs et de s'y tenir, de déterminer les balises quant à l'accueil et l'intégration des étudiants-es, le matériel informatique des profs et des étudiants-es, l'évaluation, les stages et laboratoires. Le syndicat a demandé qu'un document soit produit par le Collège et qu'il soit présenté à tous-toutes. Il sera présenté par Guy Gibeau à la deuxième partie de la rencontre à laquelle Malika Habel a convié les profs le 10 juin prochain.

Le syndicat a obtenu de la Direction des études le *plan de reprise de la session Automne 2020* en fin de journée le 2 juin dernier, qu'il a présenté et discuté au comité des affaires pédagogiques ainsi qu'au sous-comité syndical de préparation de l'automne 2020. À l'issue de ces discussions, des modifications et des clarifications ont été demandées à la partie patronale lors de la dernière du comité paritaire. Isabelle Rivet présente le plan de reprise, les modifications et clarifications demandées, puis invite les membres à réagir et répondre à trois grandes questions : Que manque-t-il au document ? Est-ce suffisamment clair ? Que devrait-on retrancher ? Elle précise qu'il y aura une version modifiée du plan présenté demain à la Commission des études.

#### Questions et interventions.

Alexandre remercie les profs pour leurs nombreux commentaires et rétroactions. Il en a bien pris note et les transmettra à la direction.

#### 5. Négos

Andréane St-Hilaire rappelle brièvement l'avancement des négos à la table centrale et invite les profs à prendre connaissance des infolettres du SPPCM et de la FNEEQ pour en savoir davantage. Elle précise qu'il est possible qu'un projet d'entente de principes survienne, mais que la FNEEQ n'envisage pas tenir des assemblées et votes secrets durant l'été. On en reparlera à l'automne. Pour avoir davantage de ressources, il faudra se mobiliser et faire des représentations. Une campagne de lettre au ministre, aux DG et DÉ des collèges en ce sens a été lancée par la FNEEQ. L'information sera

disponible sur le site Internet du SPPCM. Les idées de télémobilisation sont les bienvenues maintenant et pour la rentrée. Elle invite les profs à s'impliquer au comité mobilisation du SPPCM et à la contacter pour donner leur nom.

**Questions et commentaires.**

## 6. Questions diverses

- **Conseil d'administration (CA) du Collège.** Une membre s'informe sur la tenue des CA malgré la pandémie. Elle souligne l'importance et le momentum pour les interpeller afin que le Collège demande davantage de ressources dans les cégeps. Alexandre indique qu'un dernier CA se tiendra le 15 juin prochain et que nous interpellons les représentants-es des enseignants-es au CA afin de porter les préoccupations exprimées par les profs.
- **Matériel ergonomique.** Le Collège implantera un système à l'automne prochain afin de permettre aux profs d'apporter du matériel ergonomique, dans la mesure du possible. Il n'y aura pas de livraison.
- **Enseigner dans les espaces publics.** Une membre envisage des façons alternatives d'enseigner dans des espaces publics (extra-muros) et demande si la direction y a pensé.
- **Graduation des finissants-es le 18 juin.** Une membre déplore que la date de graduation soit au moment où les profs seront en vacances et elle questionne ce qui sera fait par les départements. Alexandre précise que le syndicat n'est pas consulté et invite les profs déçus-es de la date à le signifier à Diane Blanchette.

**Alexandre souligne qu'il s'agit de la dernière assemblée de l'année. Il remercie tous-toutes profs pour leur participation et engagement syndical, puis souhaite de bonnes vacances !**

## 7. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15 h 23.



Chantal Lamarre  
Secrétaire d'assemblée

Alexandre Lahaie  
Président